

L'Américain de la Nouvelle-Orléans  
Nouvelles  
Mardi 14 Février 1890

Ministère maritime. — Les officiers de la ligne de la Nouvelle-Orléans ont été avisés de la détermination prise par le ministre de la Marine de ne pas autoriser le service des paquebots de cette ligne à partir de la Nouvelle-Orléans pour destination de l'Europe. Cette décision est motivée par le fait que les paquebots de cette ligne ne sont pas munis de machines à vapeur suffisantes pour effectuer ce service.

Le "Devoir" a été par son rédacteur en chef avisé de la détermination prise par le ministre de la Marine de ne pas autoriser le service des paquebots de cette ligne à partir de la Nouvelle-Orléans pour destination de l'Europe.

Le "Devoir" a été par son rédacteur en chef avisé de la détermination prise par le ministre de la Marine de ne pas autoriser le service des paquebots de cette ligne à partir de la Nouvelle-Orléans pour destination de l'Europe.

Le "Devoir" a été par son rédacteur en chef avisé de la détermination prise par le ministre de la Marine de ne pas autoriser le service des paquebots de cette ligne à partir de la Nouvelle-Orléans pour destination de l'Europe.

Le "Devoir" a été par son rédacteur en chef avisé de la détermination prise par le ministre de la Marine de ne pas autoriser le service des paquebots de cette ligne à partir de la Nouvelle-Orléans pour destination de l'Europe.

Le "Devoir" a été par son rédacteur en chef avisé de la détermination prise par le ministre de la Marine de ne pas autoriser le service des paquebots de cette ligne à partir de la Nouvelle-Orléans pour destination de l'Europe.

Le "Devoir" a été par son rédacteur en chef avisé de la détermination prise par le ministre de la Marine de ne pas autoriser le service des paquebots de cette ligne à partir de la Nouvelle-Orléans pour destination de l'Europe.

Le "Devoir" a été par son rédacteur en chef avisé de la détermination prise par le ministre de la Marine de ne pas autoriser le service des paquebots de cette ligne à partir de la Nouvelle-Orléans pour destination de l'Europe.

Le "Devoir" a été par son rédacteur en chef avisé de la détermination prise par le ministre de la Marine de ne pas autoriser le service des paquebots de cette ligne à partir de la Nouvelle-Orléans pour destination de l'Europe.

**SPECTACLES BALS, etc.**  
**Théâtre du Grand Opéra**  
Mardi 14 Février 1890  
L'Opéra de la Nouvelle-Orléans

**ACADEMIE DE MUSIQUE DE NEW-YORK**  
Mardi 14 Février 1890  
L'Académie de la Nouvelle-Orléans

**GRAND BAL PARE**  
Société Française de Musique et d'Amateurs de la Nouvelle-Orléans  
Lundi 13 Février 1890  
Le Grand Dépot du Sud

**CHAMPAGNE DELMONICO**  
En Boutilles Demi et Quart  
Maison Debeac & Cie, de Reims  
M. E. LAMONTAGNE

**OTTO SCHWANER**  
BUREAU DE PRES  
65 Rue Royale  
N. J. P. SARAZIN

**Dr. E. P. DOREMUS**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**Dr. J. B. PEREZ**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**Godchaux**  
Vêtements, Articles de Toilette et Chapeaux, FÊTES, DÉPÔT DE GLACES, D'OBJETS D'ART.

**Dr. J. B. PEREZ**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**Dr. J. B. PEREZ**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**Dr. J. B. PEREZ**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**Dr. J. B. PEREZ**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**PIANOS. LA SALLE**  
THE OLD REMAIN  
DATE LA DOUZIÈME ANNÉE  
\$40,000  
Pour soulever l'Hôpital de Charité de la Ville

**CHICKERING**  
Mathushek  
GRAND BAL PARE

**PIANOS HALE**  
Maison Debeac & Cie, de Reims  
M. E. LAMONTAGNE

**Magi & Miranda**  
IMPORTATEURS DE  
CIGARETTES DE LA HAVANE

**OTTO SCHWANER**  
BUREAU DE PRES  
65 Rue Royale

**Dr. E. P. DOREMUS**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**Dr. J. B. PEREZ**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**Godchaux**  
Vêtements, Articles de Toilette et Chapeaux, FÊTES, DÉPÔT DE GLACES, D'OBJETS D'ART.

**Dr. J. B. PEREZ**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**Dr. J. B. PEREZ**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**Dr. J. B. PEREZ**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**Dr. J. B. PEREZ**  
Dentiste  
110 Rue de Canal

**ENCAN !!! ENCAN !!!**  
Pour clore les affaires de Bijouterie  
A. M. HILL,  
86 RUE ST. CHARLES,  
Mardi 6 Janvier, à cinq heures du matin.

**MAISON ÉTABLIE EN 1840.**  
**Palais Meubles**  
J. H. French, Encanteur.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR SEPARÉ ESCOFFIER  
Mobilier de Salle à Manger, Chaises, Tableaux, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR J. Y. GOURDAN  
Mobilier de Chambre, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**ENCAN !!! ENCAN !!!**  
Pour clore les affaires de Bijouterie  
A. M. HILL,  
86 RUE ST. CHARLES,  
Mardi 6 Janvier, à cinq heures du matin.

**MAISON ÉTABLIE EN 1840.**  
**Palais Meubles**  
J. H. French, Encanteur.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR SEPARÉ ESCOFFIER  
Mobilier de Salle à Manger, Chaises, Tableaux, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR J. Y. GOURDAN  
Mobilier de Chambre, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

**VENTES A L'ENCAIN**  
PAR S. GUINAULT  
Mobilier de Salle à Manger, etc.

Encan !!! Encan !!!  
Pour clore les affaires de Bijouterie  
A. M. Hill, 86 Rue St. Charles, Mardi 6 Janvier, à cinq heures du matin.